Menus faits. — Un appréteur, Gustave Coquant, 28 ans, demeurant Grand'Rue cour Lefebvre, était descendu à Roubaix dimanche vers minuit, du *train de Lille*, sans être muni de son cachet. Il refusa de payer sa place et injuria les agents qui le conduisirent au dépôt du 1er arrondissement.

— Un maçon, Anatole Prévost, 26 ans, demeurant rue de Jemmapes, a été arrêté lundi, vers midi, par la police de sûreté, au boulevard de Metz, pour infraction à un arrêté d'expulsion. Il a été écroué au dépôt.

— Un procès-verbal a été rédigé à la charge de Maeyelle, 35 ans, domestique rue de la Lys, pour mauvais traitement envers son cheval.

— Un jeune homme de 15 ans, Louis Dissens, demeurant au boulevard Gambetta, a été arrêté, dimanche soir, à 10 h. 1/2, au moment où il était grimpé sur le mur de M. Gustave Broux, mécanicien, son voisin. Louis Dissens a donné pour motif de sa présence en cet endroit à pareille heure l'envie qu'il avait de dénicher les nids.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral en date du 25 juin 1895, la société *Les vrais amis de la fourchette*, établie chez M. Léon Vandemalle, cabaretier, rue de Leuze, est autorisée à se constituer *légalement*.

Croix. — *La manifestation patriotique* de dimanche a produit le meilleur effet à Croix. Cette fête des anciens militaires, à laquelle ont participé toutes les sociétés analogues de Roubaix, a été pour *La Revanche*, du Crêt-chet, un véritable triomphe, auquel la vaillante *Fanfare du Crêchet* n'est pas étrangère.

Cette société musicale qui, pendant la messe, a fait entendre différents morceaux, a conduit le cortège dans sa promenade patriotique en jouant d'entraînants pas redoublés. Elle a aussi exécuté, avec beaucoup de talent et d'ensemble, la *Marseillaise*, devant le local, à l'arrivée du cortège, et a dû jouer à nouveau notre hymne national au moment du départ.

Cette circonstance a permis à tous de constater les progrès que fait chaque jour la *Fanfare du Crêchet*, dont le *chef est si dévoué, et que la société La Revanche remercie* de son concours si précieux.

— *Un cabaretier roué de coups.* — Dans la nuit de dimanche, une dizaine d'individus voulurent entrer à l'estaminet Dupuyvost, rue Jean-Jaurès. Ils ont été obligés de rentrer à l'Automne.

Sur le refus de ce dernier de leur donner à boire, l'un d'eux, que l'on croit s'appeler Léon, frappa dans la rue le cabaretier qui reçut un violent coup de tête et qui fut roué de coups. Une enquête est ouverte par M. Seguin, commissaire de police à Croix.

— *Entre patron et domestique.* — Un boucher, Désiré Caplette, demeurant rue Kléber, avait confié la garde de sa maison à son domestique, dans l'après-midi de dimanche.

Caplette étant de retour quelques instants plus tard, fut étonné de le trouver dans le voisinage, ayant abandonné la maison.

Une dispute éclata entre les deux hommes et le boucher, furieux, se livra à des voies de fait sur son domestique.

Celui-ci a porté plainte devant M. Seguin, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Lannoy. — *Une réunion de commission à la gendarmerie.* — Une commission composée de MM. Maquart, conseiller général ; Bétremieux, maire de Lannoy ; Vister, Batteur, Canissier, Annotin, architectes à Lille ; Barbotin, architecte à Roubaix ; Poilvez, lieutenant de gendarmerie à Roubaix se sont rendus à Lannoy pour inspecter les bâtiments de la gendarmerie.

A onze heures, ces messieurs ont quitté Lannoy.

Lys-lez Lannoy. — *Une arrestation mouvementée d'expulsé.* — Dimanche soir à minuit, le brigadier de gendarmerie Lescouffe et le gendarme Vanhovre, de Wattrelos, ont arrêté, dans une friture de la place de Lys, un expulsé, Clovis Vandestock, âgé de 23 ans, tisserand, demeurant à Leers (Belgique).

Celui-ci opposa la plus vive résistance et lança un coup de tête formidable au gendarme Vanhovre ; on *parvint cependant à le ligoter pour le conduire à la* gendarmerie de Wattrelos, où il a été écroué pour être transféré aujourd'hui à Lille.

Willem. — *Un vol.* — Un malfaiteur, resté jusqu'alors inconnu, s'est introduit, pendant la nuit de dimanche à lundi, chez M. Pollet, journalier, au hameau du Ramon, et a emporté une montre et des effets d'habillement pour une valeur de soixante francs. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Lannoy.

Communications

La commission administrative de la société chorale des « Mélomanes roubaisiens » invite les sociétaires à assister à l'assemblée générale qui sera tenue au siège social le mercredi 3 juillet 1895, à 9 heures précises du soir. Des communications importantes y seront faites. L'amende réglementaire sera *appliquée*.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

Imprimerie Alfred Reboux. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION SUPÉRIEURE

MOREL-GOYEZ tapissier décorateur,

LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

83805—37991

TOURCOING

Funérailles de M. Gaspard Desurmont. — Bien avant l'heure fixée, il se forme une foule considérable rue de Tournai et contour St-Christophe, aussi bien du côté des Halles que vers la Grande'Place, car on ne sait encore quel itinéraire suivra le cortège pour se rendre à l'Eglise; on entend de toutes parts faire l'éloge du regretté défunt

Le tintement des cloches — le véritable glas — ajoute encore à l'aspect funèbre des derniers apprêts.

La levée du corps est faite, à 10 heures 1/2 par M. le doyen de Saint-Christophe; le clergé de toutes les paroisses est largement représenté. Ce qui frappe tout d'abord c'est l'absence presque complète de couronnes : sur le cercueil une admirable croix en perles, œuvre de patience de M. Deltour-Delebois. Une immense et magnifique couronne, en fleurs naturelles, est portée par deux employés de la maison. On nous assure qu'elle a été offerte par des amis de la famille.

Les coins du poêle sont tenus par MM. Masurel père, Edouard Six, président du Tribunal de Commerce; Julien Seynaeve, l'un des collègues du défunt au Conseil municipal, Herbaux-Sion, membre de la fabrique ; Leduc, agent général de la Caisse d'Epargne et Louis Tiberghien, président du cercle catholique de St-Joseph.

Le deuil est conduit par les fils du défunt.

Après la famille venaient, leurs présidents en tête, la Chambre et le Tribunal de commerce, des délégations de toutes les administrations, et la foule innombrable de toutes les notabilités de Tourcoing, Roubaix, Lille et des environs. La classe ouvrière était aussi largement représentée.

Les orphelins et orphelines avaient pris place dans le cortège, les vieillards formaient la haie.

A l'église, le cercueil a été placé sur le haut catafalque, muni de centaines de cierges et de bougies.

L'église était absolument comble ; la tristesse se lisait sur tous les visages. L'offrande n'a pris fin qu'avec le service.

Au cimetière, après que le cercueil eût été descendu sur la dernière marche du caveau de famille, M. le Doyen a dit les dernières prières et le clergé s'est retiré.

M. Edouard Six, président du Tribunal de Commerce, s'est ensuite avancé près de la tombe, et a prononcé, d'une voix émue, le discours ci-après, qui a vivement impressionné les membres de la famille et l'innombrable assistance :

« Messieurs,

» La mort de Gaspard Desurmont laisse chez nous tous une douloureuse impression et de vifs regrets.

» C'est que Gaspard Desurmont fut véritablement un homme de bien. Son caractère affable, bon et généreux, sa loyauté scrupuleuse l'ont toujours désigné à ses concitoyens pour remplir les charges de dévouement et d'abnégation.

» Fidèle à la belle tradition de sa famille, il se montra toujours prêt au service d'autrui et c'est ainsi qu'il remplit une longue carrière entouré du respect et de l'estime de tous.

» Né le 1er septembre 1823, d'une des plus anciennes et des plus honorables familles de Tourcoing, il montra de bonne heure toutes les qualités d'un homme utile à son pays. Aussi fut-il sollicité ou élu par ses concitoyens pour remplir les fonctions les plus délicates et les plus désintéressées.

» Dès l'âge de 23 ans, il entra dans le conseil de fabrique de l'église Saint-Christophe, où il siégea pendant plus de 50 ans et dont il fut président après la mort de M. Motte-Roussel.

» Nommé directeur de la Caisse d'épargne en 1851, c'est-à-dire à l'âge de 28 ans, il consacra à cette belle institution son généreux dévouement. Il contribua avec les hommes d'élite de cette époque, au nombre desquels nous voyons encore notre honorable maire, M. Hassebroucq et M. Jules Ducoulombier, le vice-président actuel, il contribua, dis-je, au développement de cette institution encore à ses premières années.

» C'est en reconnaissance de ces services qu'il reçut il y a quelque temps du conseil de direction une médaille d'or que sa modestie n'attendait pas, mais dont il pouvait se montrer fier. Elle restera pour ses enfants un souvenir de respect et d'admiration.

» Sa situation sociale, ses convictions modérées et fermes, sa loyauté bien connue devaient l'appeler au sein de l'assemblée municipale. Il fut élu plusieurs fois et il eut à remplir les fonctions d'adjoint pendant la maladie de M. Roussel-Défontaine.

» Cette fonction souvent difficile vis-à-vis d'adversaires politiques lui était facilitée par son amabilité, et son calme et ne lui fit pas d'ennemis.

« En 1872, la ville de Tourcoing obtenait l'autorisation de fonder un Tribunal de commerce mais elle manquait du recrutement habituel pour choisir ses juges.

« Il fallait trouver des hommes de cœur, d'indépendance, de jugement et de pratique commerciale pour suppléer au stage nécessaire de ces fonctions. C'est dans le choix spontané fait par les commerçants notables que se marqua la confiance des électeurs et le mérite des élus.

» C'est encore dans cette sélection d'élite que l'on vit Gaspard Desurmont à côté de M. Henri Laurent, le remarquable président et de M. Jourdain-Défontaine, juge.

» Je n'ai pas eu l'honneur de siéger à côté d'eux et d'admirer leur travail, mais les annales du Tribunal que j'ai parcourues montrent combien il a été difficile, acharné et dévoué.

« Je profite de cette circonstance pour leur rendre *hommage à tous au nom du Tribunal de Commerce.*

» Tels sont, Messieurs, les mérites de Gaspard Desurmont exprimés imparfaitement par ma faible parole.

» Tourcoing a perdu un de ses enfants dévoués, le représentant d'une de ses plus anciennes et respectables familles, où l'honneur et la probité commerciale sont de *tradition sacrée.*

» Mais en outre de son souvenir, il reste une famille modèle, élevée à son école et dont Tourcoing a aussi le dévouement.

» Puisse-t-elle trouver dans la confiance que Dieu a déjà récompensé son fidèle serviteur et dans les démonstrations unanimes de regret de la population un adoucissement à sa peine.

»Au nom du Tribunal de commerce et de mes concitoyens, j'adresse à Gaspard Desurmont un dernier adieu ! »

A la gare. — *A partir du 1er Août prochain*, le service de distribution des billets de chemin de fer sera confié à des femmes, comme cela se pratique déjà à Roubaix et à Lille.

Sur le cross-country. — Malgré l'orage, le *cross-country* annoncé pour hier lundi a été couru à l'heure fixée.

Au départ s'étaient groupés MM. les lieutenants Dausson et Bouchez, Georges Desurmont, François Masurel fils, James Leplat et le sous-lieutenant Sion.

L'arrivée, au champ de courses, s'est faite dans l'ordre suivant :

1er, M. Dausson montant *Goldfinch* à M. Louis Lorthiois ; 2e, M. Bouchez montant *Premier amour* à M. Albert Pollet ; 3e, M. François Masurel montant *Rosette* à M. Emile Rasson ; 4e, M. James Leplat montant *La Plata* à M. Emile Ségard.

Un vieillard de l'Hospice renversé par une voiture. — Un douloureux accident s'est produit, rue St-Jacques, lundi, à midi et demi ; un pensionnaire de l'Hospice, Noël Dervaux, âgé de 74 ans, a été atteint, en traversant la rue, par le cheval de M. J. D..., et violemment projeté sur le pavé. On le releva portant à la tête deux blessures, d'où le sang coulait abondamment.

Après avoir reçu, dans une maison voisine, les soins de MM. les docteurs Bourgois et Fichaux, le blessé a été reconduit en voiture à l'Hospice.

On ne pourra avant quelques jours se prononcer sur les conséquences de ce triste accident ; car il y a eu *écoulement de sang par l'oreille* ; et c'est là *un symptôme* qui peut donner des inquiétudes.

M. Desurmont a fait lui-même, à la police, la déclaration de l'accident dont son domestique a été l'auteur involontaire.

Un doigt écrasé. — En voulant toucher à la fourche de son métier, Désiré Vanhoutte, âgé de 16 ans, tisserand chez M. Bayart-Parent, rue Fin-de-la-Guerre, demeurant rue de l'Esplanade, a eu l'annulaire de la main droite pris dans les engrenages en voulant toucher à la fourche de son métier ; la première phalange a été complètement écrasée. Le docteur Bernard a dû en faire immédiatement l'amputation.

La fraude. — Dimanche vers 11 heures du soir, les préposés de douane Goedtgheluck et Vidal, de Tourcoing ville, de service à la barrière Six, ont arrêté un jeune garçon de 16 ans Augustin Dujardin, demeurant à Tourcoing, qui était porteur de 40.500 allumettes chimiques et de 6 kilog. de poivre en grains ; le tout ayant une valeur de 58 francs 50.

Bondues. — *Messe de prémices.* — Lundi, à 11 heures du matin, M. l'abbé Lucien Cappelaert, frère de M. Cappelaert, vicaire de la paroisse, a célébré, à l'église de Bondues, sa messe de prémices. Sur le parcours que devait suivre le nouveau prêtre deux jolies fausses portes avaient été élevées; elles portaient l'inscription suivante : «Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur». M. l'abbé Bordrez, supérieur du collège de Bailleul, a prononcé, au cours de l'office, un sermon de circonstance dans lequel il a rappelé au jeune célébrant les devoirs de l'état ecclésiastique et l'a exhorté à les suivre toujours.

Une assistance nombreuse et recueillie assistait à cet office.

Communications

La commission des orphéonistes Crick-Sicks rappelle aux sociétaires la répétition du mardi 2 juillet à 8 h. 1/2. Présence indispensable.

LILLE

M. le général Chanoine et le Japon. — Le gouvernement japonais a montré qu'il se rappelle, après ses foudroyantes victoires sur la Chine, les souvenirs des services que certains officiers français ont rendus à ses troupes en leur donnant l'instruction militaire des armes européennes.

Le général Chanoine, commandant la 1re division d'infanterie à Lille, avec un certain nombre d'autres officiers généraux français, vient de recevoir les insignes de la deuxième classe de l'ordre du Trésor sacré, dignité qui correspond à celle de grand officier de la Légion d'honneur.

Tous les officiers décorés ont été instructeurs professeurs militaires au Japon.

La première mission, formée en 1868 pour deux ans, était sous les ordres du capitaine Chanoine, officier d'état-major, et comptait parmi ses membres les lieutenants Descharmes, de la cavalerie; Bruno, de l'artillerie; Jourdan, du génie.

Les capitaines Descharmes et Jourdan retournèrent au Japon en 1872.

C'est aux leçons de ces officiers et de quelques autres de leurs frères d'armes, morts aujourd'hui, que le Japon, dont l'organisation militaire était encore toute féodale, est redevable de l'armée qui, moins de trente ans après, lui a permis de vaincre la Chine.

Trois élèves de la Faculté catholique de médecine viennent de passer brillamment leur thèse de doctorat devant la Faculté de Paris :

M. Camelot avait choisi comme sujet : *De l'hématosalpinx, pathogénie, symptomatologie et traitement.*

M. Giraud : *Etudes sur les blessures simulées dans l'industrie.*

M. Pollet : *Du choix des éponges et de leur emploi en chirurgie.*

M. Camille Wasselin vient de terminer ses examens de pharmacien.

La commission départementale se réunira le mercredi 3 juillet, à deux heures et demie de l'après-midi, à la préfecture.

Vingt-huit affaires sont inscrites à l'ordre du jour de cette réunion. Citons entre autres : l'emprunt complémentaire de 175,000 fr., applicable aux travaux des casernes de gendarmerie (traité avec le Crédit foncier); la répartition des cartes murales de géographie aux écoles primaires publiques du département ; la restauration du pont des Trois-Louches à Wambrechies ; le classement en vicinalité de chemins ruraux à Saint-Python, Dourlers et Hornaing, etc.

Monument Desrousseaux. — Les personnes qui défilent les listes de souscription pour le monument à élever à Desrousseaux sont priées de vouloir bien les retourner dans le plus bref délai possible à M. G. Bélière, secrétaire du Comité, 2, rue Gauthier de Châtillon à Lille.

NOUVELLES MILITAIRES

Le départ de la classe. — On annonce que le renvoi dans leurs foyers des militaires de la classe 1891 commencera le 22 septembre prochain pour ceux des régions où s'accompliront auparavant des manœuvres de brigade ou de division.

Les hommes des 6e, 7e et 8e corps participant aux grandes *manœuvres des Vosges, seront libérés du 24 au 26 septembre* en finissant par les grades.

Les changements de garnison. — Pour remédier aux inconvénients qui résultent de séjours trop prolongés de la cavalerie dans certaines petites villes de l'Est, le ministre de la guerre vient de décider qu'outre ces déplacements les officiers de cavalerie, bien notés à tous les points de vue, comptant quatre années consécutives de présence sur le territoire des 6e et 7e régions du corps d'armée, sauf à Reims, Châlons, Nancy, Epernay, pourront obtenir leur permutation d'office pour un autre régiment qu'ils auront choisi.

Par réciprocité, tout lieutenant ayant accompli quatre années de service effectif comme officier à Paris, Versailles Vincennes, Rambouillet, St-Germain, Compiègne, Abbeville, Noyon, Senlis, Evreux, Rouen, Châteaudun, Alençon, Chartres, Joigny, Vendôme, Provins, Meaux, Melun, Fontainebleau, Angers, Niort et Tours, pourra être affecté d'office à un régiment frontière, ce qui créera autant de places vacantes qu'il sera nécessaire.

Cette décision ministérielle applique à la cavalerie une mesure qui est en vigueur dans l'infanterie depuis près de deux ans et qui *permet de donner plus de fixité aux* garnisons, par conséquent de supprimer les dépenses inutiles qu'occasionnaient des déplacements de corps de troupe tout entiers.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La ligne des tramways de Roubaix à Lannoy

Roubaix, le 1er juillet 1895.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Puisque la Compagnie des Tramways engage, sur la ligne de Lannoy, des distributeurs de tickets qui ne connaissent pas la dénomination des arrêts, ne pourrait-on exiger que le tarif soit affiché dans chaque voiture?

Cela éviterait certainement des malentendus qui sont que quefois assez désagréables et qui finissent, souvent, par laisser, à la Compagnie, un bénéfice illicite.

Tel est le cas qui s'est présenté sur le car A—3, parti de la place de Roubaix, lundi, 1er juillet, à 6 heures 05 du soir.

Le distributeur ignorait qu'il y avait, avant d'arriver au Pont-Rouge : « La place de la Justice ».

Je compte sur votre obligeance, Monsieur le Directeur, pour vouloir bien insérer cette lettre dans votre prochain numéro.

Je vous présente, Monsieur, mes respectueuses salutations. *Un payeur passager.*

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — Voici les morceaux que l'Association *symphonique de Tourcoing* exécutera le mercredi 3 juillet 1895, à 9 heures du soir, à la salle de la société les fêtes, place Léverrier, pour le concert public et gratuit :

1. Le Centenaire de Tourcoing, allegro militaire. A. Bailly; 2. Ouverture d'Obéron, Weber; 3. Mascarade, P. Lacome; 4. Cortège (Marche). 5. Arlequin et Colombine (divertissement). 3. La famille Polichinelle (menuet). 4. Les Mandolinistes (sérénade). 5. Final Alla Polacca (idylle). 6. Suite d'orchestre de Sylvia : 1. Prélude, les Chasseresses; 2. Intermezzo, valse lente; 3. Pizzicati; 4. Cortège de Bacchus, L. Delibes; 5. Patrie, ouverture dramatique. G. Bizet; 6. Matin, Midi et Soir, à Vienne. F. Suppé; 7. Fantaisie sur le Petit Duc, Ch. Lecocq. — L'orchestre sous la direction de M. Albert Masurel.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du Lundi 1er Juillet 1895.* — Une guérison instantanée. — Le sous-brigadier Liénard avait, le 26 juin, à neuf heures du matin, aperçu, rue Pellart à Roubaix, deux individus, un aveugle et un boiteux, chantant à tue-tête et demandant l'aumône. Il leur réclama leurs papiers qu'ils ne pouvaient exhiber ; ils cessèrent néanmoins de mendier.

Or, peu de temps après, l'agent retrouvait les mêmes hommes rue Saint Antoine, toujours dans l'exercice de leur profession : cette fois M. Liénard les mit en état d'arrestation. Aussitôt ils se rebiffèrent et repoussèrent l'agent; bien mieux, le boiteux, se dégageant d'un mouvement brusque, recula de quelques pas et rejetant ses béquilles, il lança un coup de tête savant dans la poitrine du sous brigadier.

Ce dernier réussit néanmoins à les emmener au poste ; ils sont originaires du Midi : l'un est né à Toulouse, Marc Ortalfa, il a 22 ans; l'autre s'appelle André Delargue, il est né à *Orange*, il a aussi 22 ans; il sont tous les deux chanteurs ambulants : le premier est condamné à deux mois de prison le second à dix jours.

NORD

Un Festival à Bailleul. — La musique de Tourcoing a donné au festival qui a eu lieu lundi à Bailleul, un brillant concert. Les tourquennois ont reçu à Bailleul un accueil très chaleureux. Ils ont été reçus à la gare par la Philharmonique de Bailleul et les vins d'honneur leur ont été offerts par le maire qui a prononcé quelques paroles bien senties. Il a fait l'éloge de M. Six-Scrive, président de la musique de Tourcoing.

Un enfant brûlé à Woormouth. — Mme Debaume, en faisant la lessive, eut le tort de placer un chaudron rempli d'eau bouillante au milieu de la place. Son jeune enfant, âgé de deux ans, tomba dans le récipient. Retiré aussitôt, le pauvre bébé expira dans d'atroces souffrances.

PAS-DE-CALAIS

Un drame à Berck. — L'avant dernière nuit, vers 2 heures du matin, Clément Alleert, manouvrier, âgé de 38 ans, a frappé sa femme, Nathalie Deparis, à coups de rasoir et lui a en partie coupé le cou. Puis, retournant son arme contre lui-même, il s'est fait à la gorge une entaille. L'état des blessés est grave. Le parquet de Montreuil est descendu.

LE MONUMENT DE LA DUCHESNOIS

Hier a eu lieu, à Saint-Saulve, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Mlle Duchesnois, la tragédienne rivale de Mlle George.

Après les avoir reçues à l'hôtel de ville de Valenciennes, le Comité du monument a conduit à Saint-Saulve les invités, parmi lesquels nous avons remarqué MM. Jules Claretie, académicien; Girard, sénateur ; Weil-Mallez, Lepez, députés; les conseillers généraux et d'arrondissement; Baillet et Coquelin, de la Comédie-Française; Sautteau, maire de Valenciennes, etc.

A quatre heures a eu lieu l'inauguration.

Des discours ont été prononcés par MM. Caretie, Paul Foucart et le maire de Saint-Saulve. M. Baillet, sociétaire de la Comédie-Française, a dit les « Strophes à Duchesnois » de M. Ernest Laut, et une cantate de M. Léon Delmotte, musique de M. Henri Dupont, a été exécutée par 250 exécutants.

A citer ce passage du discours de M. Paul Foucart, bâtonnier de l'ordre des avocats de Valenciennes :

« Le jour de la retraite est vraiment celui de la mort pour la plupart des comédiens. Toute leur gloire a été placée à fonds perdu, et, durant leur carrière active, ils en ont mangé le capital avec les intérêts. Mais, par bonheur pour elle, Duchesnois n'est pas dans ce cas. Si, plus que toute autre, elle souffrit de l'inaction à laquelle elle s'était volontairement réduite; si, à la douleur de voir ses parts prélevées par la faveur publique aux Victor Hugo et aux Alexandre Dumas, ces Calderon et ces Lope de Vega de la révolution romantique, vint s'ajouter celle, bien plus cuisante, de se sentir jeter dans l'ombre par sa belle rivale, Mlle George, passée à l'ennemi, et par Mme Dorval, il n'y eut là pour elle qu'une éclipse passagère.

» Chassant ces images fâcheuses, on ne se rappela bientôt plus que la Duchesnois de l'époque glorieuse, de celle où l'ancienne tragédie française était profondément goûtée du public et où, jusque dans des circonstances historiques, à Erfurt, devant un parterre de rois, elle interprèta des œuvres dont elle partageait quelque sorte l'immortalité. Et comme, en outre, elle avait eu bonne et charitable, on lui garda, aux lieux qui l'ont vu naître, un souvenir attendri que le temps a respecté jusqu'ici. »

Un banquet a été offert ensuite aux invités, puis un concert donné par dix sociétés et un grand bal ont clôturé cette fête, favorisée par un temps superbe, qui avait attiré une affluence considérable.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations denaissances du lundi 1er juillet.* — Germaine Buert, rue Solférino 31. — Mathilde Demuynck, rue de la Paix annexe Fâvière 3. — Henri Provot, rue de France. — Henri Scache, rue de la Barbe d'Or cour Wagnon 4. — Edmond Aelterman, rue Decrême 175. — Joseph Brackman, rue de St-Antoine 74. — Irène Plouvier, rue Daubenton cour Vanvelden 1. — François Vanspeybrouck, boulevard de Metz. — Edouard Singlet, rue de Beauvines cour Fouriez 2. — Maria Leroy, place du Trichon cour Tiers. — Elvire Daufricourt, rue Rocroy 53. — Emile Vanoverleke, rue Decrême. — Emile Desouvage, rue de la Guinguette 414. — Paul Petit, rue Newcomen 32. — Marcel Pureur, Grand'Rue 464. — Cécile Débonnet, rue du Collège 106. — Léonie Caudou, rue de l'Arc 5. — Albert Blyweert, rue Druot 22. — Jules Vandeputte, rue des Ogiers 47. — *Mariages.* — Alfred Lacroix, coiffeur, 21 ans, à Lille et Alphonsine Duganquier, piqueuse, 20 ans, rue de Sébastopol 55. — Arthur Bosquette, journalier, 22 ans, rue de Magenta et Mathilde Decaif, ménagère, 26 ans, rue de Magenta. — Victor Delember, forgeron, 43 ans, rue St-Maurice 15 et Marie Lernout, dentellière, 26 ans, rue St-Maurice. — Napoléon Pratte, adjudant d'infanterie en retraite, 38 ans, rue de la Perche et Marie Buisine, *sans profession*, 30 ans, rue du Grand-Chemin 42. — Louis Scalbert, peintre, 44 ans, à Tourcoing et Philomène Dorchies, dévideuse, 35 ans, rue Paul Bert 17. — *Déclarations de décès.* — Fernande Taffler, 2 ans 1/2, rue St-Etienne 26. — Charles Savary, 7 mois, rue de Lille 185. — Arthur Duquesne, 4 mois, rue Archimède 62. — Vincent Gantelier, 4 mois, rue de la Balance 24. — Antoine Montignies, 15 jours, rue de l'Alouette fort Lamers 45. — Charles Gordonnier, 14 ans, rue de Notre-Dame 35. — Gertrude Piratte, 10 mois, rue Blanchemaille cour Vienne 4. — Médard Hallez, 5 mois, rue Ste-Elisabeth cour Derrumaux 18. — *Publication de mariage* — Joseph Ferret, 22 ans, fileur, rue des Sept-Ponts 27 et Angèle Vanackère, 17 ans, sans profession, 266 rue d'Alma.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du dimanche 30 juin.* — Marie Vandenbulcke, au Pont de Neuville. — Henri Baquette, rue du Pré de la Baille. — Ivanne Parent, rue Molière. — Marcelle Agache, rue de la Belle-Vue. — Paul Her, rue des Phalempins — Julien Dezwaene, rue de la Latte. — Julien Rys, rue de la Croix-Rouge, — Andréa Duquennoy, rue du Cambale. — Julia Lanis, rue Claire Lemettre. — Julienne *Barbion, rue de la Croix-Blanche.* — *Marcel Maréchal, rue* Quiétem. — Paul Matan, rue du Tilleul. — *Du 1er juillet.* — Marthe Delannoy, rue du Clocher. — Jean-Baptiste Legrand, au Chopet. — Jean-Baptiste Lagthem, ruelle Codron — Coralie Delmarcq, rue de la Ferme. — Estelle Lemaire, rue de Marseille. — René Ballo, rue de la Marlière. — Florence Cherrier, rue de Madeleine. — Fernande Roussel, rue de l'Amiral Courbet. — *Mariages.* — Emile Baisez, 53 ans, magasinier et Zélie Legrand, 25 ans, couturière. — Jean Devriesere, 26 ans, rentreur et Victorine Devos, 26 ans, servante. — *Déclarations de décès du 30 juin.* — Germaine Rompteau, 1 an, ruelle Agathon Mazette. — Henri Pottier, 2 ans, rue de Gand. — Marie Corne, 5 mois, rue Desrecque. — Nelly Brasseur, 29 ans, sans profession, rue St-Jacques 20. — Louis Lebrun, 42 ans, rentier, rue de la Croix-Rouge. — *Du 1er juillet.* — Marie Jubaru, 85 ans, rentreur, rue de la Marlière 90.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CORDONNIER-DELSALLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Charles-Désiré CORDONNIER, décédé à Roubaix, le 30 juin 1895, à l'âge de 44 ans et 4 mois, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 2 juillet, à neuf heures, aux *Vigiles, qui seront chantées* le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, 36.

Les amis et connaissances de la famille ANSELIN-PETIT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Lucien-Julien ANSELIN, décédé à Roubaix, le 30 juin 1895, dans sa 44e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 3 juillet, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fleurs 17.

Les amis et connaissances de la famille DHOOGE-VANDAELE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Maria VANDAELE, patronesse des Mères Chrétiennes de la paroisse Saint-Joseph, décédée à Roubaix, le 29 juin 1895, dans sa 43e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 2 juillet, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 3 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Cassel, 1.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 3 juillet 1895, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Xavier RUFFELET, président de la Société de Saint-François Régis, veuf de Dame Sophie-Colette DESMETTRE, décédé à Roubaix, le 31 mai 1895, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Ecole des Sciences sociales et politiques
DE LILLE

L'ANARCHISME ET SA RÉPRESSION PAR M. GAND — (1re LEÇON)

M. Gand commence l'étude de ce sujet d'une actualité malheureusement trop évidente en recherchant les origines de l'anarchie.

Il faut tout d'abord constater à l'honneur de notre pays que l'anarchie n'est pas d'origine française, mais qu'elle est née de la philosophie allemande, spécialement de Hégel qui ne l'a sans doute pas enseignée en termes formels, mais qui a posé des principes dangereux dont ses disciples ont tiré des conséquences logiques et terribles. Le négatif étant, d'après Hégel, le bien suprême et le positif étant la source de tous les maux, Schopenhauer en déduit qu'il ne faut pas donner la vie, laquelle est un mal, et Bakounine conclut qu'il faut la détruire.

Les Universités russes, complètement livrées à la philosophie hégélienne, constituèrent un milieu des plus favorables au développement des doctrines révolutionnaires, et le nihilisme fut la première forme de l'anarchisme dont le véritable fondateur est le russe Michel Bakounine.

Né en 1814, il appartenait à l'aristocratie moscovite. Officier commissionnaire, partisan convaincu des théories de Hégel et de Schopenhauer, il eut une vie des plus mouvementées : condamné trois fois à mort en Saxe, en Autriche et en Russie, il parvint toujours à s'échapper et mourut en liberté à Berne le 2 juillet 1876.

Bakounine peut être considéré comme le père de l'anarchie, parce qu'il en a le premier formulé nettement la doctrine.

Bakounine veut la *pandestruction*, la destruction universelle de toutes les institutions existantes, au moyen d'une révolution sans pitié. Dans son catéchisme révolutionnaire, il a tracé le type de ce que doit être le véritable anarchiste : c'est un homme qui laisse de côté tout sentiment personnel, qui se sacrifie et s'absorbe dans un seul but : la révolution; entre lui et la société, il y a une lutte à mort, inconsciente, irréfléchie, qui doit se terminer par la perte de l'un ou de l'autre.

La *pandestruction* opérée, on installera l'*amorphisme* dans lequel l'individu laissé à lui-même atteindra le maximum de bonheur possible. En somme, c'est l'individualisme poussé jusqu'à ses dernières limites.

Trois points résument tout ce qui est relatif aux origines de l'anarchie :

1° Elle est née de la philosophie allemande, spécialement de Hégel de Schopenhauer.

2° Le militarisme a été sa première forme.

3° Elle a pour père le Russe Michel Bakounine.

BELGIQUE

Déraillement d'un train de pèlerins. — Un train spécial amenant un grand nombre de pèlerins d'Anvers à Montaigu a déraillé cette après-midi à hauteur de la rue du Vanneau, à proximité de la gare. L'effroi parmi les voyageurs était indescriptible. Une voiture avait été renversée et une dame qui s'y trouvait fort emeut contusionnée. Cette dame est morte peu d'instants après. Plusieurs autres voyageurs ont eu quelques légères contusions.

Nominations ecclésiastiques. — Mgr le vicaire capitulaire du diocèse de Bruges a nommé : Directeur des Sœurs de Charité à Bruges, M. Van Hollebeke, vicaire de St-Roch, à Courtrai. Vicaire de St-Roch, à Courtrai, M. Carton, coadjuteur de feu M. le curé d'Ingoyghem. Vicaire à Wytschaete, M. Van de Casteele, vicaire à Assebroeck, en remplacement de M. Delesciuze, qui prend sa retraite pour motifs de santé. Vicaire à Assebroeck, M. Dassonville, professeur à l'Institut St-Léon à Bruges.

Un violent incendie à Molenbeek. — Lundi matin, à 9 h. 1/2, un terrible incendie s'est déclaré dans une ancienne usine, au n° 170 du quai de Mariemont.

Cette usine, après avoir servi à la fabrication du salpêtre il y a quinze ans, avait été désaffectée de cet usage et partiellement louée.

Depuis quelque temps, M. Bodry s'y livrait à des opérations de désagrégation de pyrites aurifères.

Une partie de ses machines à été endommagée. Les dégâts matériels pour l'immeuble s'élèvent à 4.000 fr. et pour le contenu à 15.000 fr.

Coups de revolver. — 3 blessés. — Lundi vers 4 heure du matin, une querelle a surgi à la fête de la place du Perron, à Châtelet.

Eugène Winant, houilleur à Montigny, a tiré trois coups de revolver et blessé trois personnes, dont une gravement à la tempe droite. Les deux autres ont été atteintes au genou et à la main.

Winant a été arrêté et conduit à la prison de Charleroi.

Les méfaits de la foudre. — La foudre est tombée la nuit dernière sur trois maisons à Bouffioulx. Malgré la pluie et les secours qui ont été portés, les maisons ont été réduites en cendres.

Tournai. — *Les processions des paroisses St-Piat et St-Jean.* — C'est par un temps splendide que les processions des paroisses St-Piat et St-Jean ont effectué, dimanche matin, leur parcours annuel. Les group